



LE BULLETIN DE LA FÉDÉRATION BIOLOGIQUE DU CANADA

Février 2014

- Il y aura une période d'examen public après la 2<sup>e</sup> rencontre du Comité technique
- Une entrevue avec Ward Middleton, le Président d'Organic Alberta
- La Fédération biologique du Canada tiendra son AGA à Barrhead le 28 février
- Une proposition de règlement sur les produits biologiques sous examen public au Nouveau-Brunswick
- Deux OVC affichent leurs listes
- Le USDA soumet à l'examen public la coexistence des cultures biologiques, conventionnelles et génétiquement modifiées
- Que signifie "naturel" sur les étiquettes des produits ?
- Une sécheresse historique affecte la Californie
- 1200 médecins français plaident pour la réduction de l'utilisation des pesticides en production d'aliments
- Des groupes environnementalistes forcent Ottawa à revoir l'approbation de certaines de pesticides

#### Travaux de révision de la NBC

### Il y aura une période d'examen public après la 2<sup>e</sup> rencontre du Comité technique

La seconde rencontre du [Comité technique sur l'agriculture biologique](#) (CT) aura lieu à Vancouver du 14 au 16 avril. Les 43 membres votants du CT poursuivront leur évaluation des recommandations déposées par les Groupes de travail dans le but de moderniser la Norme biologique canadienne, [la première rencontre](#) ayant eu lieu à Gatineau en décembre 2013.

Après la seconde rencontre, une période d'examen public des amendements proposés d'une durée de 60 jours sera lancée : le secteur biologique canadien aura alors l'opportunité de connaître les amendements proposés et de soumettre des commentaires. Les dates provisoires de cette mise en examen public: juin/juillet 2014.

#### Calendrier des travaux de révision de la NBC

<b>Rencontre # 2</b>	Avril 14-15-16, 2014 à Vancouver <b>Dates provisoires</b>
<b>Examen public</b>	Juin/Juillet 2014
<b>1er scrutin</b>	Octobre 2014
<b>Rencontre # 3</b>	Décembre 16-17-18, 2014
<b>2<sup>e</sup> examen public / 2<sup>e</sup> scrutin</b>	Janvier / Février 2015
<b>Rencontre # 4</b>	Mars 24-25-26, 2015
<b>Publication et fin des travaux</b>	Août 2015

Les commentaires recueillis seront par après analysés par le CT dont le mandat est de résoudre les commentaires négatifs émis par le public. Ce premier examen public sera suivi du premier scrutin (date provisoire : octobre 2014), quand les membres du CT voteront les amendements proposés.

Une 3e rencontre du CT (date provisoire: décembre 2014) sera tenue après le premier scrutin, où les votes négatifs seront analysés et les nouvelles demandes de modifications considérées. Un second scrutin est prévu, puis une 4<sup>e</sup> rencontre du CT (dates à confirmer). La publication de la norme révisée : août 2015. Cette date est incontournable.

### **Les listes des membres des groupes de travail**

Production végétale – Principes et LSP – [cliquez ici](#)

Production d’animaux d’élevage – Principes et LSP – [cliquez ici](#)

Préparation & manutention– LSP transformation- [cliquez ici](#)

Veuillez noter que tous ces participants agissent à titre de bénévoles et que cette liste peut être modifiée.

## **La révision de la Norme biologique canadienne ne peut se faire sans le soutien financier de l’industrie biologique canadienne.**

Le secteur biologique canadien doit assurer une mise de fonds de 82,000 \$ pour compléter le financement alloué par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Tous les exploitants et gens d’affaires sont donc invités à soutenir le projet de révision de la norme biologique canadienne et à contribuer généreusement à la campagne de financement lancée par le Fédération biologique du Canada.

### **Car la norme biologique, c’est notre affaire!**

Pour participer à la campagne de financement de la FBC ou pour demande additionnelle d’information, n’hésitez pas à communiquer avec la FBC.

[info@organicfederation.ca](mailto:info@organicfederation.ca)

514-488-6192

[www.federationbiologique.ca](http://www.federationbiologique.ca)

**[Cliquez ici](#) pour voir la liste des généreux commanditaires!**

## Une entrevue avec Ward Middleton, Président de Organic Alberta

La FBC tiendra son assemblée générale annuelle le 28 février à Barrhead, Alberta, où a lieu la [Conférence d'Organic Alberta \(OA\)](#), le 1<sup>er</sup> mars à Barrhead. Ward Middleton, le Président d'OA, parle de la production de cultures biologiques en Alberta.

### Quel type de culture produisez-vous? Depuis combien de temps vos cultures sont-elles certifiées biologiques?

Notre premier champ a été certifié en 1998 et il a fallu quelques années de plus pour faire la conversion du reste de la ferme. Nous cultivons 700 acres, dont un lot de 80 acres reboisé, un système sylvopastoral de 160 acres incluant des argousiers dans un enclos ceinturé de 20 acres et un pâturage à forfait pour le bétail. Nous cultivons des grains et oléagineux sur le reste de la ferme avec une culture spéciale occasionnelle. Nos cultures incluent : blé, orge, seigle d'automne, pois, canola, lin, des graines de mélilot officinal et de chardon Marie, lesquelles ne sont pas toutes cultivées chaque année.

**Où vendez-vous vos produits?** Chaque année je fais circuler par courriel la description de notre inventaire et les spécifications relatives à nos grains aux acheteurs potentiels. La plupart de ces acheteurs sont listés dans le répertoire d'affaires d'Organic Alberta et ils sont des courtiers en grains. Nous vendons aussi directement aux compagnies qui pressent les oléagineux, maltent l'orge ou moulent le blé lorsque c'est possible. La vente directe à la ferme ne constitue pas une grande part de notre revenu, mais nous vendons à la ferme des petites quantités de lin de qualité alimentaire et de blé à moudre. Les semences céréalières et de trèfle sont vendues directement aux autres agriculteurs.



### Les défis de l'Alberta?

*La logistique, le manque d'entreprises de transformation locales, la compétition avec l'industrie du pétrole pour la main d'œuvre et les biens immobiliers.*

**Ward Middleton**

**Pourquoi le bio?** La décision de produire du bio reposait strictement sur des incitatifs économiques. La production biologique bénéficie de primes et ses coûts variables annuels constituent un moindre risque, ce qui permet de s'autoassurer plutôt que d'acheter une assurance-récolte. Cela évidemment nous motivait davantage. Cependant, une fois implanté, notre statut de producteur biologique nous a permis de découvrir de nombreux autres avantages : nous nous sommes libérés de l'imposant système industriel agroalimentaire, des compagnies d'engrais et de produits agrochimiques, et nous sommes retrouvés entourés des gens fascinants et positifs de l'industrie biologique.

**Vous êtes le Président d'Organic Alberta; que vise votre association?** Nous aimerions convaincre le gouvernement provincial de l'Alberta d'adopter la Norme biologique canadienne, et que l'ACIA soit autorisée à mettre la norme en vigueur dans notre province. De plus, nous devons travailler à améliorer la communication avec les organismes fédéraux (FBC, COG, ACPB) et les autres groupes de producteurs de l'Alberta.

## Une proposition de règlement sur les produits biologiques sous examen public au Nouveau-Brunswick

Tim Livingstone, qui représente le Groupe de travail Nouveau-Brunswick/ACORN au conseil d'administration de la FBC, est enthousiaste : le gouvernement du Nouveau-Brunswick (N.-B.) va de l'avant et présente le *Règlement sur La classe biologique - Loi sur Les produits naturels*.

« La Loi sur les produits naturels est appliquée par la Commission des produits de ferme du N.-B » rapporte Livingstone. « C'est le même organisme qui administre les règlements de l'industrie laitière et autres groupes de production. Le système repose entièrement sur le traitement des plaintes, mais le suivi sur les plaintes est obligatoire. Un agent d'exécution fait le suivi et dans 99% des cas, l'opérateur fautif régularise ses activités après avoir été interpellé. Sinon, une poursuite judiciaire s'ensuivra. L'agent demandera donc un certificat de conformité biologique valide. Sinon, l'opérateur ne pourra utiliser la mention « biologique » « produit conformément aux normes biologiques » etc.

Le projet de règlement est présentement [sous examen public](#). Ted Zettel, Président de la FBC, commente : « Il semble qu'il s'agisse d'une autre approche innovatrice pour résoudre le problème de l'absence de réglementation intraprovinciale ». Le secteur biologique ne peut que s'en réjouir.

### La Fédération biologique du Canada tiendra son Assemblée générale annuelle

Vendredi le 28 février 2014, de 16h00 à 18h15, HNR,  
à la salle de conférence du [Barrhead Neighbourhood Inn](#),  
6011 49 St, Barrhead, AB T7N 1A5

**Vous pouvez participer par téléphone! Joignez-vous à la FBC!**  
(Ordre du jour et coordonnées en annexe)

## Répertoires de producteurs biologiques

### Deux OVC affichent leurs listes

Il y a [quatre Organismes de vérification de la conformité](#) (OVC) qui accréditent les organismes de certification qui émettent aux opérateurs des certificats de conformité à la Norme biologique canadienne : Certified Organic Associations of British Columbia (COABC); le Comité d'accréditation en évaluation de la qualité (CAEQ); International Organic Accreditation Service (IOAS); et le Conseil des normes du Canada.

Le COABC et le CAEQ affichent des répertoires interrogeables basés sur les critères produits/opérateurs/région. Une information détaillée sur tous les opérateurs certifiés par les organismes de certification qu'ils accréditent peut être utilisée pour réseauter, partager le savoir et développer l'industrie. Le répertoire du COABC peut être consulté [en cliquant ici](#). La liste du CAEQ, appelée LOSOC - List of Operators Subject to Organic Control – peut être [consultée ici](#).

L'International Organic Accreditation Service (IOAS) joue un rôle important à l'égard des importations car ce service accrédite [24 organismes de certification](#) à travers le monde, incluant un OC canadien (Atlantic Certified Organic Ltd). Pour consulter les listes des opérateurs, il faut visiter les sites Web de chaque OC.

Le 4e OVC, le Conseil des normes du Canada (CNN), publie la [liste des organismes de certification](#) qu'il accrédite. Les listes des opérateurs ne sont pas publiées sur le site du CCN.

## Le USDA soumet à l'examen public le sujet de la coexistence des cultures biologiques, conventionnelles et génétiquement modifiées

Le Département d'agriculture des États-Unis (USDA) soumet à l'examen public l'enjeu de la coexistence des cultures biologiques, conventionnelles et génétiquement modifiées. Le [Centre pour la salubrité alimentaire](#) commente que... « Comme d'habitude, la proposition de l'agence semble avoir été rédigée par l'industrie de la biotechnologie » et invite la population à dire à l'USDA que « son plan de coexistence institutionnaliserait un niveau acceptable de contamination transgénique dans toutes les cultures du pays ». « C'est tout simplement inacceptable. Il est grand temps que l'USDA s'attaque aux sources de la contamination en stoppant le flux génique et en mettant la pression sur la prévention de la contamination carrément sur Monsanto et les autres compagnies biotechnologiques. » [Plus d'information ici](#) (en anglais seulement).

## Que signifie "naturel" sur les étiquettes des produits ?

Regardez [ce vidéo amusant](#) (4 min 25 s) pour le savoir (en anglais seulement).

## Une sécheresse historique affecte la Californie

Une sécheresse historique affecte la Californie depuis plusieurs mois: il s'agirait de la sécheresse la plus sévère depuis 150 ans, d'après le [California Farm Bureau](#), qui évalue également qu'un minimum de 500,000 acres de terres qui sont habituellement irriguées ne seront pas mises en production à cause du manque d'eau. Les agriculteurs devront déterminer quelles cultures ils sacrifieront. Les cultures moins lucratives telles que l'oignon, les tomates, ou l'ail seraient délaissées. 25% des terres californiennes sont consacrées à la production agricole et 23% de cette production est exportée au Canada.

## **1200 médecins français plaident pour la réduction de l'utilisation des pesticides en production d'aliments**

[1200 médecins français](#) ont signé une pétition confirmant « l'augmentation des maladies chroniques chez (ses) patients (cancers, troubles de la fertilité, mais aussi maladies neurologiques, diabète, allergies...) ». « Nous avons aussi constaté que les preuves de la responsabilité de substances chimiques très largement répandues dans notre environnement s'accumulaient... 90% de la population française est contaminée par les organophosphorés.»

Même à de faibles taux, de nombreux pesticides sont des perturbateurs endocriniens. L'UE n'a toujours pas validé de méthode permettant de déterminer si un pesticide est un perturbateur endocrinien ou non. Les médecins demandent « la reconnaissance de nouveaux tableaux de maladies professionnelles agricoles dont l'apparition est liée à l'exposition aux pesticides... et la fin des dérogations à l'interdiction européenne des épandages aériens, (de même que) des mesures de réduction des risques vis-à-vis des populations vivant à proximité des cultures à forte utilisation de pesticides. »

Les médecins demandent encore l'interdiction de l'utilisation des pesticides dans les zones non agricoles et l'étiquetage des produits qui inclurait la liste des pesticides utilisés pour leur production. Les tests sur les pesticides mis en marché doivent être faits par des agences indépendantes. L'effet des pesticides présents à bas niveaux et l'effet cocktail doivent être mieux évalués. Enfin, et logiquement, les médecins demandent que l'agriculture biologique soit promue afin que les gens puissent choisir des aliments sans pesticides.

## **Des groupes environnementalistes forcent Ottawa à revoir l'approbation de centaines de pesticides**

Après une [contestation judiciaire](#) déposée par Écojustice, agissant au nom d'Équiterre et de la Fondation David Suzuki, le gouvernement fédéral réexaminera l'utilisation de 23 ingrédients actifs - dont l'usage a déjà été banni en Europe - entrant dans la composition de plusieurs centaines de pesticides. [Information détaillée ici.](#)

## Annexe

### Assemblée générale annuelle de la Fédération Biologique du Canada

Vendredi 28 février de 16h à 18h15 HNR  
la salle de conférence du [Barrhead Neighbourhood Inn](#),  
6011 49 St, Barrhead, AB T7N 1A5

**Numéros : 866-613-5223 ou 416-204-9354**

**Code d'accès: 9610448**

1. Convocation et introduction – appel nominal des délégués par les membres et des participants du secteur
2. Adoption de l'ordre du jour; désignation du secrétaire de l'assemblée
3. Adoption [du procès-verbal de l'AGA de 2012-2013](#)
4. Rapport du Président de la FBC
5. Événement spécial de l'AGA – Le secteur biologique de l'Alberta
  - Viabilité financière du secteur albertain
  - Faire face à la contamination par les OGM
  - L'absence de réglementation intraprovinciale : l'impact sur l'industrie biologique de l'Alberta
6. Rapports sur les projets suivants:
  - Les travaux de révision de la Norme biologique canadienne
  - La Grappe scientifique biologique - 1 & 2
  - Le Comité d'interprétation des normes
  - Intransbio.ca - Répertoire national des marques de commerce des intrants bios
7. Résolutions pour amender les [Règlements généraux](#) et les [Politiques et procédures](#) de la FBC :
  - a. La représentation de la Nouvelle-Écosse à la table de la FBC
  - b. La gestion des projets de recherche
8. [Rapport financier 2012-2013](#); désignation du vérificateur
9. Désignation des administrateurs – mandats qui se terminent en 2014: MB, BC, ON, YK, SK
10. Date de la prochaine AGA
11. Ajournement

**Vous êtes tous conviés!**

[www.federationbiologique.ca](http://www.federationbiologique.ca) [info@organicfederation.ca](mailto:info@organicfederation.ca)